

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, quatorze décembre à dix-sept heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Auditorium de la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le : 08/12/23

Etaient présents : M. Guy ROUCHON, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Thierry DUBOSCLARD, M. Michel PASTY, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, M. Eric CORREIA, M. Benoit LASCOUX, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, M. François VALLES, M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, M. Dominique VALLIERE, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, Mme Patricia GODARD, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : M. Christophe LAVAUD à Mme Lucette CHENIER, Mme Olivia BOULANGER à M. François VALLES, Mme Marie-Line GEOFFRE à M. Eric BODEAU, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Ludovic PINGAUD à M. Christophe MOUTAUD, Mme Corinne TONDUF à M. Henri LECLERE, Mme Corinne COMMERNAT à M. François BARNAUD, M. Patrick ROUGEOT à M. Philippe PONSARD, M. Jean-Luc BARBAIRE à Mme Armelle MARTIN, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHOZZINI à M. Jean-Luc MARTIAL

Etaient excusés : Mme Mireille FAYARD, Mme Viviane DUPEUX, Mme Sylvie BOURDIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Véronique VADIC, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON, M. Philippe BAYOL

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 35

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 10

Nombre de membres excusés : 10

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres ne participants pas au vote : /

Nombre de membres votants : 45

Secrétaire de séance : Eric BODEAU

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N°4 - 2023

Rapporteur : M. ERIC BODEAU

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20231214-346-23-BF
Date de réception préfecture : 20/12/2023

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

La décision modificative n°4 concerne les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante 284.93 €

Inscription créance éteinte (jugement du tribunal du 07/09/23)

Chapitre 68 – Dotations aux provisions - 284.93 €

Reprise sur provision pour passage en créance éteinte.

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

		SECTION D'EXPLOITATION					
		DEPENSES		RECETTES			
Chapitres	BP 2023	DM4	Proposition 2023	Chapitres	BP 2023	DM4	Proposition 2023
002	Déficit antérieur	107 814,03 €		107 814,03 €	002		
011	Charges à caractère général	1 809 279,00 €		1 809 279,00 €	013		
012	Charges de personnels et assimilées	128 374,00 €		128 374,00 €	70		2 286 103,03 €
014	Atténuations de produits	28 345,00 €		28 345,00 €	73		
022	Dépenses imprévues	- €		- €	74		623 250,72 €
65	Autres charges de gestion courante	- €	284,93 €	284,93 €	75		
66	Charges financières	70 043,00 €		70 043,00 €	77		344 820,21 €
67	Charges exceptionnelles	259 754,11 €		259 754,11 €	78		
68	Dotations aux provisions	9 123,00 €	284,93 €	8 838,07 €			
TOTAL OPERATIONS REELLES		2 412 732,14 €	- €	2 412 732,14 €	TOTAL OPERATIONS REELLES		3 254 173,96 €
023	Virement à l'investissement	203 368,98 €		203 368,98 €			
042	Transferts entre sections	785 000,00 €		785 000,00 €	042		146 927,16 €
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		988 368,98 €		988 368,98 €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		146 927,16 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		3 401 101,12 €	- €	3 401 101,12 €	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		3 401 101,12 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Il s'agit de réajustement de crédits sur des programmes de chapitre à chapitre, (lors du BP le PPI a été conçu avec des ouvertures de crédits sur des chapitres, compte tenu des investissements sollicités il convient d'ajuster les imputations nécessaires à la réalisation de l'investissement).

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles..... - 64 761.85 €

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles..... 36 356.17 €

Chapitre 23 – Immobilisations en cours 28 405.68 €

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP 2023	DM4	Proposition 2023	Chapitres	BP 2023	DM4	Proposition 2023	DM4	Proposition 2023
001	Déficits antérieurs reportés	273 564,32 €		273 564,32 €	001				- €
020	Dépenses imprévues	- €		- €	10				- €
10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)	- €		- €	16				774 609,20 €
16	Emprunts et dettes	300 000,00 €		300 000,00 €	13				2 560 384,98 €
20	Immobilisations incorporelles	965 017,19 €	64 761,85 €	900 255,34 €	27				- €
21	Immobilisations corporelles	1 186 524,03 €	36 356,17 €	1 222 880,20 €					- €
23	Immobilisations en cours	1 451 330,46 €	28 405,68 €	1 479 736,14 €					- €
TOTAL OPERATIONS REELLES		4 176 436,00 €	- €	4 176 436,00 €	TOTAL OPERATIONS REELLES		3 334 994,18 €		3 334 994,18 €
		- €		- €	021				203 368,98 €
040	Transferts entre sections	146 927,16 €		146 927,16 €	040				785 000,00 €
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		146 927,16 €		146 927,16 €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		988 368,98 €		988 368,98 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 323 363,16 €		4 323 363,16 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		4 323 363,16 €		4 323 363,16 €

Accusé de réception en préfecture
0231200034625-20231214-346-23-BF
Date de réception préfecture : 20/12/2023

Délibération n°346/23 du 14/12/23
7-Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

Vu l'avis favorable de la Commission Finances,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- de charger Monsieur le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président

Eric CORREIA



Le secrétaire de séance
Eric BODEAU

